

illico presto
c'est vous l'info

Découvrez la nouvelle
rubrique pour déposer
votre petite annonce

HAUTANJOU



Nouvelles

Actualités
Faits Divers
Sports
social
Spectacle
Dossier
Société
Entreprise
loisirs
Interview

Chez vous

Ampoigné
Cossé-le-Vivien
Grez-en-Bouère
DEPARTEMENT
La Roe

! Petites Annonces !

Numéros précédents

Abonnement

Recherche sur ce site

Ok

Actualités - Publié le 15 Septembre 2005

Un établissement d'insertion de la Défense remplacera le collège : Un établissement d'insertion de la Défense remplacera le coll



Les négociations ont eu lieu tout l'été. Combrée, qui vient de fermer son illustre institution vieille de 200 ans, va la rouvrir en 2006. Un établissement public d'insertion accueillera 600 jeunes en formation. Ce projet fait partie des nouvelles mesures du gouvernement Villepin pour l'emploi des jeunes.

Qu'est-ce qu'un établissement d'insertion de la défense ?

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministre de la défense et du ministre chargé de l'emploi. Il a pour objet l'insertion sociale

et professionnelle des jeunes sans diplômes ou en voie de marginalisation sociale.

Comment fonctionnera ce nouvel établissement ?

On y proposera un parcours pédagogique adapté à chaque candidat, un statut s'inspirant du volontariat du service national et un encadrement assuré par d'anciens militaires.

Quel type de public est concerné ?

Les futurs stagiaires, des garçons et des filles de 18 à 23 ans, seront recrutés lors de la Journée d'appel et de préparation à la Défense. Chaque année, 800 000 jeunes s'y présentent et l'on en détecte environ 30 000 en échec scolaire et en voie de marginalisation sociale. C'est pour eux que le gouvernement ouvre ce nouveau type d'établissement, également appelé centre de la deuxième chance.

Comment se fera le recrutement ?

Un contrat de volontariat pour l'insertion sera proposé à chaque candidat. Sa durée ira de six mois à deux ans. En contrepartie de leur engagement, les jeunes recevront une allocation mensuelle ainsi qu'une prime en fin de formation, ce qui leur permettra de disposer d'un petit capital au début de leur parcours professionnel. Chacun bénéficiera d'une couverture sociale classique (sans l'indemnisation de chômage).

300 emplois vont être créés pour encadrer 600 stagiaires. Pourquoi ?

Ce taux d'encadrement d'un cadre pour deux stagiaires est un gage de réussite. L'Etat veut donner ainsi un maximum de garanties pour suivre une formation dans les meilleures conditions. L'encadrement sera confié à d'anciens militaires ayant l'expérience de l'autorité. Ce personnel assurera une présence continue pour les activités quotidiennes, la vie en internat et il fera respecter une discipline stricte.

Quels types de formations seront dispensés ?

Le cursus pédagogique comprendra une année de scolarité incluant l'enseignement des acquis fondamentaux, la pratique sportive et une formation professionnelle avec des stages dans les entreprises qui recrutent (restauration, bâtiment, espaces verts). La fin du parcours sera sanctionnée par un certificat de formation générale et une attestation de formation professionnelle pouvant servir à l'obtention du CAP. A leur sortie, les jeunes auront le choix entre un contrat d'apprentissage ou un emploi en entreprise.

Quelles transformations sont envisagées et à quelle date ouvrira le nouvel établissement ?

Avant l'ouverture programmée pour la fin de l'année 2006, des travaux importants seront réalisés. La transformation des bâtiments et les travaux de sécurité sont évalués à 15 millions d'euros (98,3 millions de francs). Le chantier va durer trois ans avec une première livraison fin 2006. 200 jeunes et 100 salariés pourront alors intégrer la nouvelle structure. Le même nombre de personnes suivra en 2007 et en 2008.

Yannick Gohier

Nouvelles des régions

Courrier de la Mayenne

- [Ces conducteurs qui roulent sans permis...](#)
- [La Selle Craonnaise : Vandalisme et vol d'un véhicule à la base de la Rincerie](#)
- [Les Virades de l'Espoir samedi et dimanche : donnez leur du souffle !](#)
- [Foule et excellent spectacle pour la dernière réunion de Craon](#)
- [Vive la chasse accompagnée !](#)
- [Le centre de tri de Bonchamp bloqué par des grévistes](#)
- [Le relais de l'espoir, une aventure humaine pour les Virades](#)
- [Stationnement et circulation revus pendant les travaux du quartier de la gare](#)
- [Le centre auto E. Leclerc : le premier centre indépendant de l'hypermarché en France](#)
- [Le préfet est venu constater sur place l'application du contrat de pays](#)
- [Groupe Gérard Andréi : le recrutement s'est fait... à la salle des fêtes](#)
- [Super U : un nouveau magasin en septembre 2006](#)
- [Six tonnes de papiers récupérées en une journée](#)
- [Des agricultrices face au mal-être](#)

Journal de Vitré

- [La matinée balade a conduit les Vitréens à l'hôtel de ville](#)
- [Un échange vraiment enrichissant pour tous](#)
- [Conseil municipal : de nouveaux locaux pour la bibliothèque](#)
- [De nouveaux projets pour les jeunes au centre social](#)
- [Les Mains dans les poches poursuivent leur mission humanitaire](#)
- [La sonnette d'alarme est tirée](#)
- [Les travaux de la future salle multifonctions commencent en novembre](#)
- [L'exposition "Art d'En Faire" attire la grande foule](#)

Contacts

© LE HAUT ANJOU- Création Point Com+

Tous droits de reproduction réservés 2001 - LE HAUT ANJOU

24, rue chevreur BP 269, 53202 CHATEAU GONTIER CEDEX Tél. 02 43 07 20 00 Fax. 02 43 07 87 35

Création [Point Com+](#) - [Mayenne](#)